

3.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	De Rey Sébastien ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Entre autres le droit constitutionnel, le droit pénal, le droit des obligations, le droit des contrats, le droit de la responsabilité, le droit des biens et le droit européen. D'autres thématiques, en lien avec l'actualité, pourront également être abordées.
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Ce cours vise à développer les compétences actives et passives de l'étudiant en néerlandais juridique. Il permettra à l'étudiant de comprendre des contenus législatifs, jurisprudentiels et doctrinaux en néerlandais traitant des thèmes abordés dans le cours. Il lui permettra également de produire des contenus juridiques oraux et écrits simples et cohérents.</p> <p>Au terme du cours, l'étudiant devrait disposer d'une bonne connaissance de la terminologie juridique traitée pendant le cours.</p> <p>Il devra également être capable de comprendre de nombreux textes juridiques en néerlandais, en sachant répondre – en néerlandais – à des questions s'y rapportant. Il devra aussi être capable de traduire des passages complexes du néerlandais vers le français et des passages plus simples du français vers le néerlandais. Le cours devrait également développer les compétences de compréhension à l'audition. Il devra enfin être capable de rédiger un acte juridique simple en néerlandais et de s'exprimer oralement de manière claire sur un sujet juridique déterminé. A cette fin des prestations écrites ou orales pourront lui être demandées. La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Le cours est sujet à un examen écrit en session (70%) et une évaluation continue (30% : travaux et/ou présentation).
Bibliographie	<p>S. De Rey, <i>Leçons de néerlandais juridique</i>, Bruxelles, Larcier, 2023.</p> <p>Un dictionnaire juridique (<i>Valks Juridisch Woordenboek</i>, Anvers, Intersentia).</p> <p>Des documents complémentaires, des Powerpoints et des exercices fournis aux étudiants.</p>
Autres infos	<p>Dispositif - Il s'agit d'un cours pratique articulé sur des exercices écrits. Un manuel est à la disposition des étudiants (voy. ci-dessus), complété par des Powerpoints et des documents complémentaires. Ils présentent une série de sujets regroupés par thème.</p> <p>Pour faciliter l'apprentissage personnel, en particulier du vocabulaire conceptuel, les exposés sont bilingues et assortis d'explications de texte, voire de contexte et parfois de grammaire. Ils sont complétés par des exercices discutés et corrigés au cours. Ce manuel forme la base du cours avec des documents complémentaires et des exercices fournis aux étudiants. Il est occasionnellement fait usage de moyens audiovisuels.</p>
Faculté ou entité en charge:	DRT

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en droit	DROI1BA	3		